



APPEL A COMMUNICATIONS COLLOQUE

Thème : *La question sociale au Cameroun : formes, enjeux et pistes de réponses*

Argumentaire

Jusqu'au milieu de la décennie 1980, le Cameroun jouissait d'une relative aisance économique avec un taux de croissance qui atteignait le chiffre de 5%. Le pays fonctionnait sur le régime économique des plans quinquennaux qui permettait la réalisation de grands projets aussi bien infrastructuraux que sociaux. Le niveau de vie était relativement acceptable. Le taux de chômage n'était pas un drame social. La production pétrolière dont le pic fut atteint précisément en 1986 contribua à doper les revenus issus des recettes d'exportation.

Trois événements sont venus clore ce cycle historique euphorique : l'inscription progressive des sociétés africaines dans une temporalité politique délibérative dans un contexte de crise économique, l'accentuation du processus d'intensification des rapports sociaux planétaires et enfin, l'explosion et la redécouverte des formes de convivialités communautaires infra étatiques. En dépit du fait que ces trois phénomènes que sont la *démocratisation* (Monga, 1994 ; Eboussi, 1997 ; Mfoulou, 1997), la *cosmopolitisation* (Beck, 2003) et l'ethnisation inflationniste des rapports sociaux (Sindjoun, 1996 ; Politique Africaine, 1996 ; Abouna, 2011) ne soient pas associés aux dynamiques spécifiquement liées aux sociétés africaines, ils ont exercé une intense et singulière pression sur le réservoir classique de pouvoir dont jouissait l'État dans nos sociétés. Irréversiblement, l'État ne peut plus maintenir dans le silence sa propre population et ceux qui, hors de son territoire se mêlent de ses affaires internes se sont démultipliés au moment même où il affronte une crise durable de liquidités (Gazibo, 2006), ainsi qu'une crise morale d'allégeance exclusive.

Comme bien d'autres États dans le monde, l'État au Cameroun n'est désormais plus capable d'appliquer des politiques autonomes. Des acteurs politiques non étatiques influencent désormais de manière significative les conditions de vie des individus. Les acteurs de l'économie mondiale (la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, les multinationales, etc.) exploitent, à leur avantage, la globalisation et se transforment, de fait, en acteurs politiques disposant d'un pouvoir instituant. D'un autre côté, émergent des mouvements transnationaux de protestations, ainsi que des mouvements parareligieux criminogènes à vocation transnationale qui, non seulement portent par la terreur le fantasme d'une régulation théocratique de la société, mais aussi se constituent en véritables contre-pouvoirs, mobilisant les opinions publiques, divisant la société et exerçant des pressions aussi bien sur les États-nations que sur les acteurs de l'économie mondiale.

Les fractures à répétition du consensus social, de nature endogène ou exogène, qui se manifestent par la brutalité de l'insécurité, l'aggravation des inégalités, l'exaltation des mesures d'austérité, la privatisation des services publics ou l'ouverture tous azimuts des frontières, laissent entrevoir que *la question sociale* constitue aujourd'hui l'épine dorsale des préoccupations populaires. De la désagrégation du pacte social qui désaffilie progressivement l'individu à la construction de l'identité nationale, viennent s'aligner d'autres problématiques qui structurent les peurs pour l'avenir : la misère, le chômage, la jeunesse, l'habitat, les équilibres ethnorégionaux, la sécurité, la protection sociale, les conditions salariales, l'instrumentalisation du religieux, l'exclusion sociale, le genre, l'immigration, l'accès aux services sociaux de base, etc. Ces *casse-têtes sociaux* qui questionnent l'efficacité de l'État et des institutions face aux inégalités et à la stratification sociales déterminent, dès lors, la composition ou la décomposition de la structure sociale dans ses prétentions profondes du vivre ensemble et notamment, sur la « *manière dont une société fonde sa cohérence et s'organise techniquement sur un principe de solidarité* » (Burnay et Moulaert, 2013 : 63).

La question sociale est alors au cœur de la vie et de l'organisation sociale dont elle interroge sans cesse les fondements. De fait, elle est caractéristique du type d'interaction que les organes centraux de production, à l'instar de l'État, entretiennent avec le reste de la société démembrée autour des groupes de pression, des syndicats, des groupes d'intérêt, de la société civile, des partis politiques, etc. C'est bien la question sociale qui a déterminé et structuré le contexte historique de naissance de la sociologie dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle en Europe.

Le présent colloque souhaite créer le cadre d'un dialogue critique entre sociologues et spécialistes locaux des sciences sociales en vue de croiser leurs vues sur une question qui, historiquement, a servi de socle factuel à la structuration du discours sociologique et qui se pose à nos sociétés sous des formes spécifiques. Il se veut à la fois théorique et pratique tout en ambitionnant ouvrir la voie à un nouveau cycle de dynamisation de l'activité et de la pratique sociologique dans un contexte camerounais où la perception de l'importance de la discipline sort à peine des cénacles académiques et universitaires.

Sans être exhaustif, les communications pourraient porter sur :

- **Les anciennes et les nouvelles formes de précarité ;**
- **Les anciennes et nouvelles formes d'inégalités (notamment d'accès à la santé, l'éducation, au logement, à la sécurité et à la propriété foncière) ;**
- **Les anciennes et nouvelles formes d'exclusion sociales ;**
- **Les fractures générationnelles ;**
- **Les atavismes ethno-communautaires et leurs conséquences ;**
- **Les luttes sociales, les nouvelles formes de revendications et les acteurs qui les portent ;**
- **Les transformations de l'économie et les défis liés au monde du travail ;**
- **Les réponses institutionnelles et leurs portées ;**
- **Les formes de théorisation que la pensée sociale a privilégiée ;**
- **Etc.**

Modalités de soumission :

Les propositions de communication en français ou en anglais sont à envoyer avant le **15 mai 2017** sous forme de résumé de 300 à 500 mots à l'adresse suivante :

laboceresc@gmail.com. Elles comprendront les éléments suivants : Titre de la communication, nom et prénom du chercheur, Université ou organisme de rattachement, résumé de la communication, mots-clés. Le comité d'organisation insiste fortement sur le caractère original et récent du travail proposé.

Calendrier :

- **15 mai 2017** : date limite d'envoi des propositions de communication
- **30 mai 2017** : Notification aux auteurs de l'acceptation ou du refus de leurs propositions
- **10 Septembre 2017** : Remise du texte complet de la communication
- **10-13 octobre 2017** : Tenue du colloque à l'Université de Yaoundé I

Comité scientifique :

Pr. Valentin NGA NDONGO (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Emmanuel KAMDEM** (Université de Douala) ; **Pr. Achille Mbembe** (University of Wittzwaterland); **Pr. Laurent Charles BOYOMO ASSALA** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. MBONDJI EDJENGUELE** (Université de Yaoundé I) ; **Pr Joseph-Marie ZAMBO BELINGA** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Joyce ENDELEY** (University of Buea) ; **Pr. Saïbou ISSA** (Université de Maroua) ; **Pr. Jean NJOYA** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. NKOLO FOE** (CODESRIA/Université de Yaoundé I) ; **Pr. Lucien AYISSI** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Romain Charles MBELE** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. NTUDA EBODE** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. Paul TCHAWA** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Paul Célestin NDEMBIYEMBE** (Université de Yaoundé II) ; **Pr Jean NZHIE ENGONO** (Université de Yaoundé I); **Pr. MOTAZE AKAM** (Université de N'Gaoundéré) ; **Pr. Jean KOUFAN** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Robert KPWANG** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Emmanuel YENSHU WUBO**(University of Buea) ; **Pr. Alfred NGANDO** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. Antoine SOCPA** (Université de Yaoundé I) ; **Pr. Savage NJIKAM** ; (Université de Douala) ; **Pr. Nadine MACHIKOU** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. Yves Paul MANDJEM** (GRAPS/IRIC/ Université de Yaoundé II) ; **Pr. Honoré MIMCHE** (Université de Yaoundé II) ; **Pr. Mathias-Eric OWONA NGUINI** (Université de Yaoundé II) ; **Pr Willybroad DZE-NGWA** (Université de Yaoundé I).

Comité de coordination et secrétariat :

Armand LEKA ESSOMBA (CERESC/Université de Yaoundé I) ; **Jean-Marcellin MANGA** (CERESC/Université de Yaoundé II); **Henri TEDOGMO TEKO** (Université de Yaoundé I); **Edmond MBALLA ELANGA VII** (REJAC/Université de Douala); **Gérard AMOUGOU** (CERDAP/Université de Yaoundé II); **Salifou NDAM** (CERESC/Université de Yaoundé I/CNE); **Edith ETOLO EDJAH** (CERESC/Université de Yaoundé I) ; **Armand Serges MBIENKEU** (CERESC/Université de Yaoundé I) ; **Sylvestre NOA** (CERESC/Université de Yaoundé I) ; **Donald NGOUO DJOUMESSI** (CERESC/Université I) ; **Merlin OTTOU** (CERESC/Université de Yaoundé I).